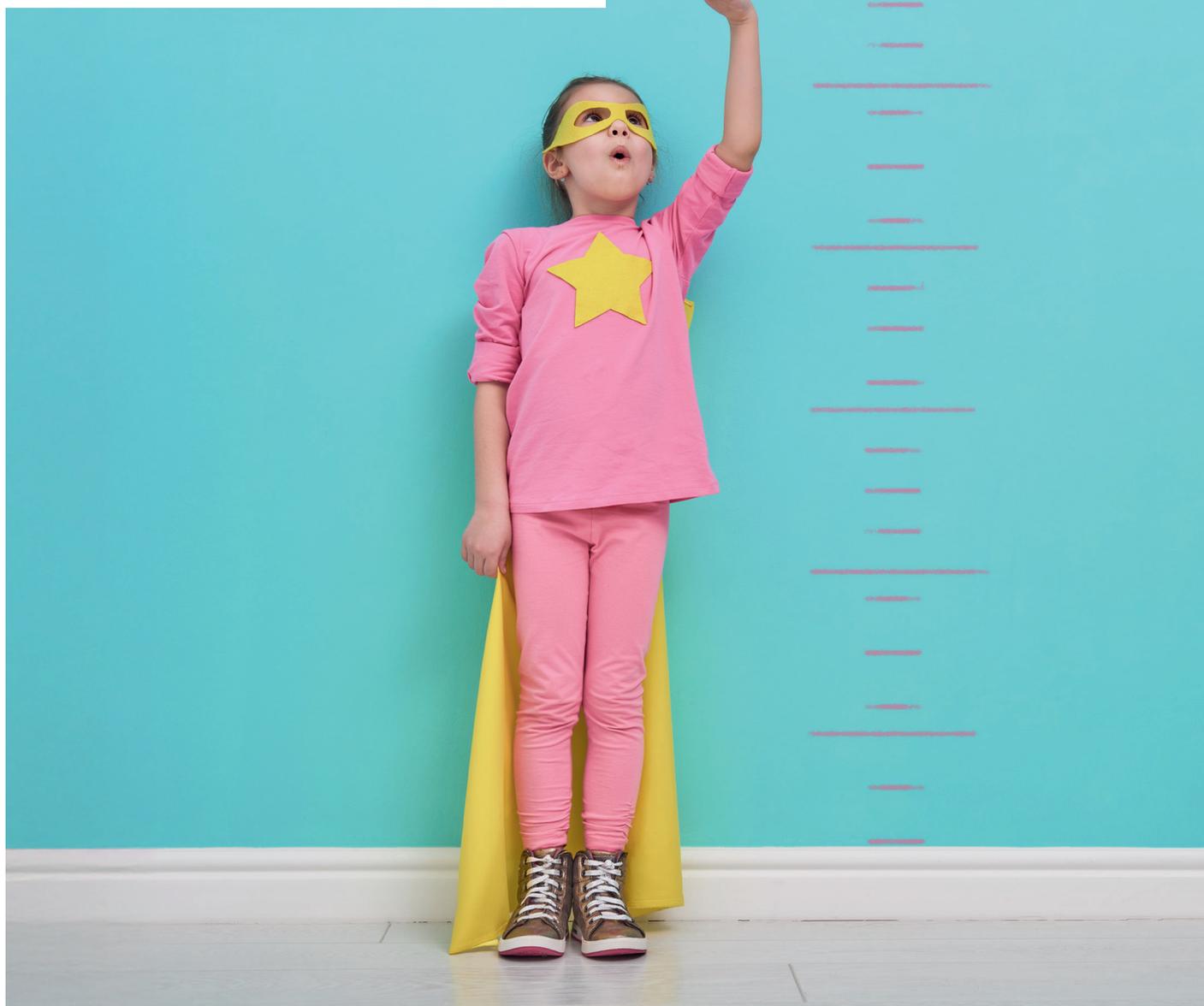


Projet Éducatif de Territoire 2025-2028



Ville de Malakoff 




**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**Allocations
Familiales**
**Caf
des Hauts-
de-Seine**

SOMMAIRE

CONTEXTE	3
Présentation du territoire	
Pourquoi un PEDT ?	
Les acteurs du PEDT	
BILAN 2022-2025 ET PERSPECTIVES	7
ELABORATION	9
Les enjeux du PEDT	
Les axes prioritaires	
Axe 1 – Réussite éducative	
Axe 2 – Eco-citoyenneté	
Axe 3 – Parcours de l'enfant	
Axe 4 – Prévention	
MISE EN ŒUVRE	11
Organisation de la semaine scolaire / périscolaire	
Plan Mercredi	
Droit aux vacances pour toutes et tous	
Gouvernance	
Méthode pour un projet dynamique	
EVALUATION	16
NOTES	17



Glossaire

ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement	DRIEL	Direction Restauration Intendance et Entretien des Locaux
CDV	Centre de Vacances	DCVAE	Direction Citoyenneté Vie Associative et Événementiel
CEL	Conseil Educatif Local	SDJES	Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
COPIL	Comité de Pilotage	PEdT	Projet Educatif de Territoire
COTEC	Comité Technique		
DSVQ	Direction de la Solidarité et Vie des Quartiers		
DPTP	Direction Prévention et Tranquillité Publique		

CONTEXTE

Présentation du territoire



Données socio-démographiques

Sources : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ([INSEE](#)) selon les dernières parutions officielles de 2024 portant sur les années 2020, 2021 et 2022.

2,07 km² de territoire

Grand centre urbain

Coulée verte

Transports en commun
(métro, train, tram, bus)

30 292 habitant-es
(dont 16,3% entre 0 et 14 ans)

21 850 ménages
(dont 42,1% avec enfant(s))

31,1% de propriétaires
(résidence principale)

66,1% de locataires
(dont 37,7% en logement social)

Employé-es et ouvrier-es :
23,2%

Sans activité professionnelle :
16,8%

Cadres supérieur-es et
professions intermédiaires :
38,8%

Médiathèque

Conservatoire

Théâtre

Cinéma

Maison des Arts

7 gymnases

2 stades multisports

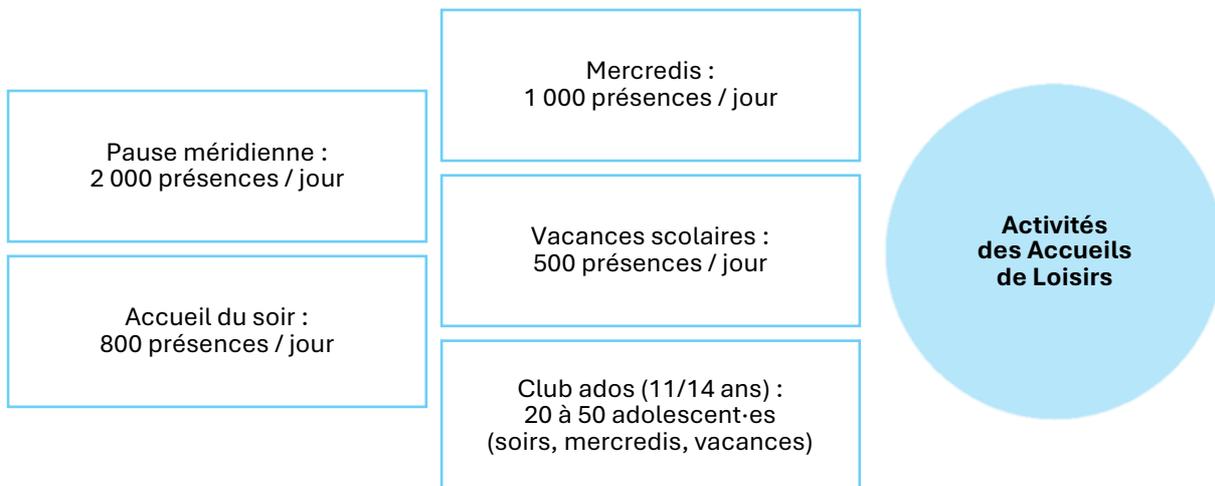
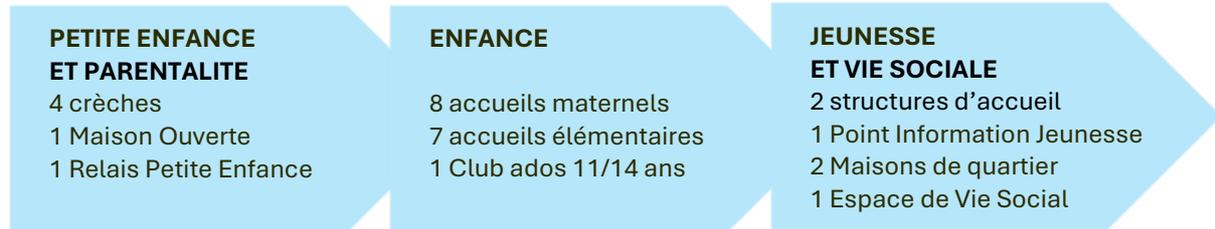
9 terrains de tennis

1 piscine

1 stade nautique



Données éducatives en 2024-2025



Pourquoi un PEdT ?

Dès 2014, la ville de Malakoff s'est dotée d'un Projet Educatif de Territoire (PEdT) visant à garantir la mise en œuvre d'une co-éducation efficiente.

La ville de Malakoff soutient des valeurs fortes de paix, de tolérance et de justice sociale. Plaçant l'enfant au cœur de sa politique éducative, la Municipalité défend le droit à l'éducation, à l'accès aux loisirs, au sport, à la culture, à la découverte et la pratique d'activités nouvelles et aux vacances pour toutes et tous.

Le Projet Educatif de Territoire 2025-2028 s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre d'activités éducatives et de loisirs de qualité. Parallèlement, la démarche 2025-2028 met en avant une dynamique d'expérimentation, soutenant le droit à la progression.

L'appartenance au réseau « Ville Amie des Enfants », partenariat engagé depuis 2008 avec l'UNICEF, souligne ces orientations et développe l'engagement citoyen de l'enfant sur la ville.



Le Projet Educatif de Territoire est un outil de stratégie et de collaboration locale permettant une continuité éducative dans le parcours de l'enfant.

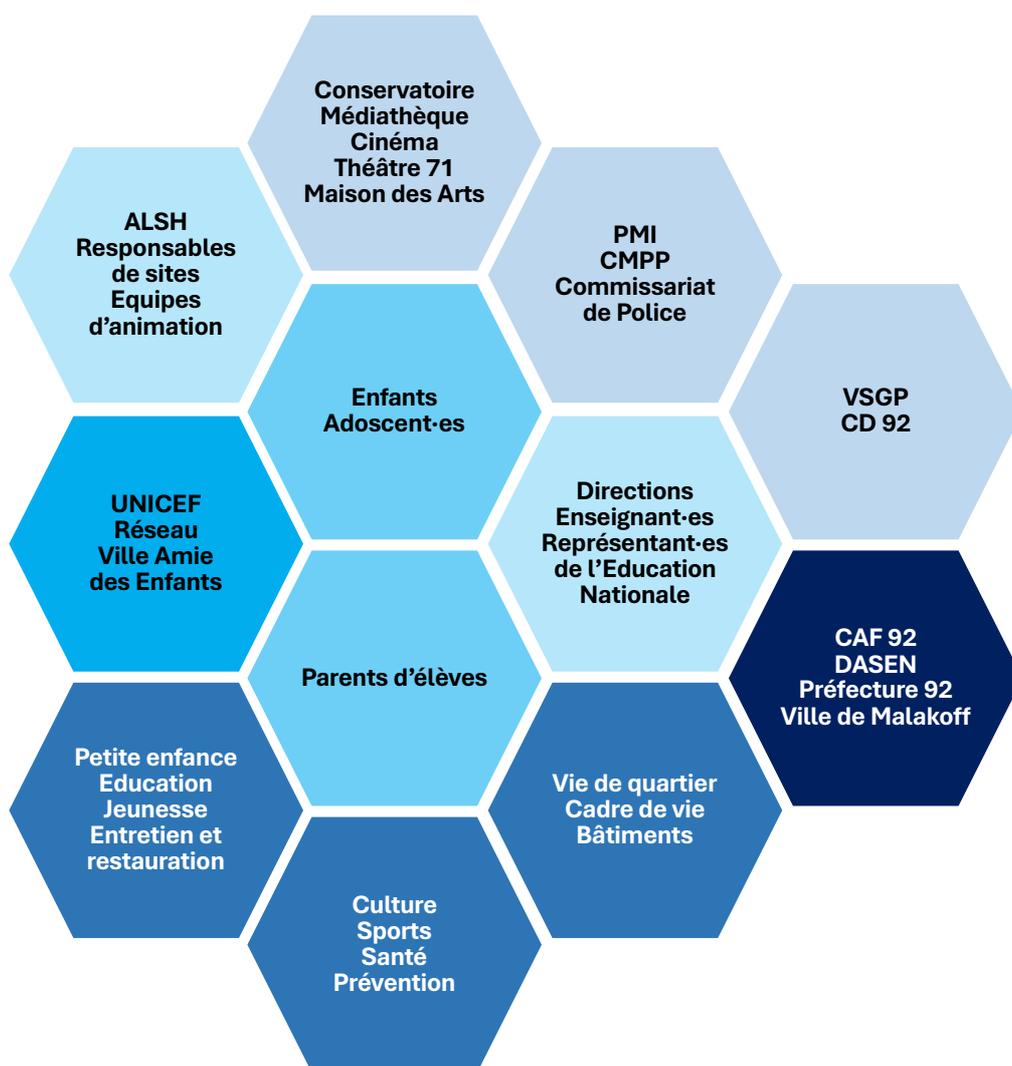
Celui-ci fédère les actrices et acteurs éducatifs locaux, en partenariat avec les services de l'Etat, en proposant un parcours cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Dans le respect des missions de chacun-e, la démarche met en lien l'ensemble de la communauté éducative pour le bien-être, l'épanouissement et la réussite de l'enfant.

Les acteurs du PEdT



La ville fédère de nombreux acteurs et actrices autour d'axes de travail favorisant la réussite et la mise en œuvre de projets : partenaires institutionnels, partenaires associatifs, acteurs locaux. Les services municipaux sont mobilisés pour accompagner cette démarche



Ecoles 2025-2026	Accueils de loisirs 2025-2026
Henri Barbusse	Henri Barbusse
Georges Cogniot	Georges Cogniot
Jean Jaurès maternelle	Jean Jaurès maternelle
Jean Jaurès élémentaire	Jean Jaurès élémentaire
Fernand Léger	Fernand Léger
Paul Langevin	Paul Langevin
Guy Moquet	Guy Moquet
Paulette Nardal	Maison de l'Enfant
Paul Vaillant-Couturier	Paulette Nardal
	Paul Vaillant-Couturier
	Club Ados

BILAN 2022-2025 ET PERSPECTIVES

Assurer le bien-être de chaque enfant et de chaque adolescent·e à travers une politique éducative favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité

La collectivité propose un accueil aux amplitudes horaires larges, et adapté aux rythmes et aux besoins de chaque enfant et adolescent·e, sans distinction.

Afin de favoriser le bien-être de chacun·e, les directions péri et extra scolaires impliquent bien souvent les enfants et les jeunes dans la vie de la structure et l'aménagement des espaces. L'offre de loisirs est variée et les familles sont de plus en plus souvent conviées sur des temps ludiques et de rencontres (soirées jeux, spectacles, etc.).

- Journée Internationale des Droits de l'Enfant (en partenariat avec l'UNICEF)
- Carnaval des centres de loisirs
- Journée loisirs nature : découverte du centre de vacances Vaudeurs et animation par les équipes ALSH
- Sportival (en partenariat avec la direction des Sports)
- Uniday (en partenariat avec l'UNICEF)
- Fête de la ville, Forum de rentrée, Noël solidaire ...

Par ailleurs, avec 20% des produits issus de l'agriculture biologique depuis 2024, un menu végétarien par semaine et le recourt à des circuits courts, un effort certain est engagé en matière de qualité nutritionnelle.

Les enfants à besoins particuliers sont suivis et accompagnés par plusieurs professionnel·les initié·es. Des temps de formation sont organisés ponctuellement par la coordinatrice du pôle loisirs-handicap depuis 2023. Avec un accroissement constaté de la présence d'ESH (Enfants en Situation de Handicap) dans les écoles et les accueils péri et extrascolaires, il sera opportun de développer davantage les actions de ce secteur dans le prochain PEdT.

Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable

La sensibilisation des enfants et des adolescent·es est entamée depuis plusieurs années via des méthodes participatives telles que l'instauration du tri des déchets dans les cantines scolaires, ou encore des méthodes consultatives, via les Conseils d'enfants.

Néanmoins, cette sensibilisation reste encore limitée et nécessite un accompagnement par des professionnel·les initié·es. Il est proposé dans le PEdT de former davantage les professionnel·les à ces pratiques pour pouvoir accompagner et transmettre aux enfants.

La Municipalité, partenaire de l'UNICEF depuis 2008 dans le cadre du dispositif « Ville Amie des Enfants », s'engage dans de nombreuses actions (exemple : participation chaque année à la Journée Internationale des Droits de l'Enfants, action Noël Solidaire, etc.) en sensibilisant les enfants à travers des activités, des ateliers menés par des intervenant·es spécifiques, des visites, des manifestations collectives, etc.

Développer une offre éducative diversifiée sur tous les temps de l'enfant et de l'adolescent·e en faveur de la réussite scolaire et éducative

L'offre éducative est marquée par une multitude d'actions menées ces 3 dernières années, réalisées en transversalité entre Directions municipales, partenaires institutionnels et partenaires associatifs.

Un large choix de projets est initié dans les écoles dans le cadre des EAC (Education Artistique et Culturelle) et des accueils de loisirs.

- Règles communes
- Réunions parents
- Fêtes de fin d'année
- Cour oasis
- Classes transplantées

Des projets sont réalisés entre différents acteurs et actrices éducatifs, à l'image de la semaine sportive (travail collaboratif entre la Direction des sports, la Direction de l'éducation et l'Education Nationale) ou de la journée thématique en centre de vacances avec des enfants d'accueils de loisirs (travail collaboratif entre le service des centres de vacances et le service des accueils de loisirs).

Les actions du service des centres de vacances favorisent la découverte des territoires, le partage et l'ouverture des enfants et des adolescent·es. Les séjours en classes transplantées impliquent un réel travail collaboratif entre l'Education Nationale et la Municipalité.

En dépit de la fermeture pour travaux d'un centre de vacances et de contraintes budgétaires, la Municipalité poursuit la réalisation de son engagement en faveur du droit aux vacances pour toutes et tous.

Enfin, l'offre faite aux familles de 4 études surveillées par semaine, au même tarif qu'une inscription à l'accueil de loisirs, garantit un accès équitable en faveur de la réussite éducative.



Des actions passerelles sont réalisées chaque année dans le cadre scolaire et périscolaire (petite enfance, maternelle, élémentaire, collège).

Force est de constater que ces dispositifs rassurent beaucoup les élèves, quel que soit leur âge. Il conviendrait de mettre en place également des passerelles entre le collège et le lycée.

- Crèche > Maternelle :
accueil des enfants dès l'été précédent leur entrée en PS
- Maternelle > Elémentaire :
accueil des GS dès l'été précédent leur entrée au CP
- Elémentaire > Collège :
accueil des CM2 dès l'été précédent leur entrée en 6^{ème}

ELABORATION

Les enjeux du PEDT

La ville de Malakoff définit son Projet Educatif de Territoire comme la colonne vertébrale de sa politique éducative. Le PEDT couvre l'ensemble des temps de l'enfant - les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires - et intègre les questions liées aux passerelles et transitions entre les différents âges de la petite enfance à la jeunesse. L'objectif est ainsi de proposer à chaque enfant, un parcours éducatif cohérent et de qualité, et d'organiser les temps éducatifs de manière complémentaire.

Le PEDT est un projet partagé qui résulte d'un travail de concertation, de co-construction et de co-évaluation avec la communauté éducative dans le cadre du Conseil Educatif Local.

Il permet à l'ensemble des actrices et des acteurs éducatifs de mettre en cohérence leurs actions et de respecter au mieux les rythmes et les besoins de chaque enfant.

La coopération et la mise en synergie des actrices et acteurs de la communauté éducative constituent donc un enjeu majeur pour déployer les axes du PEDT et remplir ses objectifs.

La démarche 2025-2028 dresse une ligne conductrice autour de 4 axes prioritaires.

1

Réussite éducative

Utiliser la dimension d'apprentissage dans l'ensemble des temps de l'enfant (scolaires, péri et extra scolaires)

1. Rechercher l'équilibre entre l'épanouissement personnel, la relation aux autres et l'entraide
2. Favoriser l'autonomie des enfants et susciter l'éveil et la démarche pro active
3. Développer la participation aux projets collectifs
4. Améliorer la complémentarité des dispositifs d'aide à la réussite éducative (accompagnement scolaire / aide aux devoirs)
5. Renforcer le lien avec l'Education Nationale pour optimiser l'évaluation des politiques éducatives
6. Soutenir les actions en direction de la parentalité et de la co-éducation
7. Accompagner les parents et les jeunes face aux défis de l'adolescence

2

Parcours de l'enfant

Proposer une offre éducative et de loisirs diversifiée et adaptée aux besoins des enfants, des adolescents.es et des familles, dans un cadre sécurisant et bienveillant

1. Donner accès à la découverte des pratiques artistiques, culturelles, scientifiques, numériques et sportives
2. Rendre les enfants acteurs et actrices de leur parcours éducatif et de loisirs en écoutant leur parole
3. Favoriser le droit aux vacances pour toutes et tous
4. Favoriser la découverte des territoires et de leurs patrimoines
5. Pérenniser une tarification équitable et solidaire

3

Eco-citoyenneté

Encourager et développer une culture de l'engagement et les pratiques citoyennes

1. Mettre en œuvre toute forme de participation, d'implication et d'expression des enfants et des adolescents.es sur les sujets et projets de la Ville qui les concernent
2. Poursuivre les actions en faveur des Droits de l'Enfant dans le cadre du réseau « Ville Amie des Enfants » de l'UNICEF
3. Sensibiliser aux enjeux environnementaux, climatiques, énergétiques et de développement d'une planète durable
4. Encourager les gestes écoresponsables et initier à une alimentation durable
5. Favoriser la mixité, l'égalité filles-garçons et le droit à la différence
6. Sensibiliser à la culture de paix, aux actions de solidarité internationale et au travail de mémoire

4

Prévention

Sensibiliser aux dangers et aux comportements à risques et former les professionnel·les

1. Sensibiliser au respect des valeurs d'égalité pour lutter contre toute forme d'exclusion
2. Eduquer aux enjeux et aux risques du numérique, des réseaux sociaux, des fakes news
3. Lutter contre toute forme de harcèlement
4. Promouvoir l'éducation à la santé et renforcer les actions en faveur de la santé mentale
5. Sensibiliser à une alimentation équilibrée et aux bienfaits d'une activité sportive régulière
6. Accompagner et former les professionnel·les

MISE EN ŒUVRE

Organisation de la semaine scolaire / périscolaire



LUNDI • MARDI • JEUDI • VENDREDI

MATERNELLE	7h30 8h30	ACCUEIL DU MATIN Echanges d'informations, jeux calmes, lecture
	8h30 11h30	TEMPS DE CLASSE
	11h30 13h30	PAUSE MERIDIENNE
	13h30 16h30	TEMPS DE CLASSE
	16h30 17h00	GOUTER
	17h00 18h30	ACCUEIL DU SOIR Activités libres et/ou dirigées Transmission d'informations aux familles

ELEMENTAIRE	7h30 8h30	ACCUEIL DU MATIN Echanges d'informations, jeux calmes, lecture
	8h30 11h30	TEMPS DE CLASSE
	11h30 13h30	PAUSE MERIDIENNE
	13h30 16h30	TEMPS DE CLASSE
	16h30 17h00	GOUTER
	17h00 18h00	ETUDES ou ACTIVITES
	18h00 18h30	ACCUEIL DU SOIR Transmission d'informations aux familles

MERCREDI

MATERNELLE ET ELEMENTAIRE	7h30 9h00	ACCUEIL DU MATIN Arrivée échelonnée des enfants Echanges d'informations, jeux calmes, lecture
	9h00 11h30	TEMPS D'ACTIVITES
	11h30 13h30	PAUSE MERIDIENNE
	13h30 16h30	TEMPS D'ACTIVITES
	16h30 17h00	GOUTER
	17h00 18h30	ACCUEIL DU SOIR Départ échelonné des enfants Echanges d'informations, pôles d'activités

VACANCES

MATERNELLE ET ELEMENTAIRE	8h00 9h30	ACCUEIL DU MATIN Arrivée échelonnée des enfants Echanges d'informations, jeux calmes, lecture
	9h30 11h30	TEMPS D'ACTIVITES
	11h30 13h30	PAUSE MERIDIENNE
	13h30 16h30	TEMPS D'ACTIVITES
	16h30 17h00	GOUTER
	17h00 18h30	ACCUEIL DU SOIR Départ échelonné des enfants Echanges d'informations, pôles d'activités

Plan Mercredi

Ce dispositif repose sur l'engagement des communes à mettre en place des activités éducatives sur les temps périscolaires, dans un cadre structuré et sécurisé qui est celui d'un accueil de loisirs respectant une charte qualité « Plan mercredi ».

La signature d'un Plan Mercredi est conditionnée à l'existence d'un Projet Educatif de Territoire (PEdT). Elle vise ainsi à renforcer la dimension éducative de l'offre proposée le mercredi en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) au sein des dynamiques de politiques éducatives locales formalisées par les PEdT existants ou à construire.



Le « PEdT - Plan Mercredi » a pour objectifs :

- Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi
- Renforcer la qualité des offres périscolaires et leur complémentarité avec les apprentissages scolaires dans une démarche de continuité éducative
- Favoriser l'accès à la culture et au sport
- Réduire les fractures sociales et territoriales

Conçues dans une logique à la fois de loisirs, de découvertes et de pratiques, les activités peuvent être culturelles, artistiques, environnementales, numériques, civiques et sportives. Elles doivent garantir une diversité et une progressivité pédagogique sur l'année, et faire appel aux ressources du territoire.

Le Plan Mercredi, lancé en juin 2018 sur notre collectivité, contribue à proposer des activités de grande qualité éducative sur la journée, ce qui permet de répondre aux besoins éducatifs du territoire tout en affirmant une politique de réussite éducative pour toutes et tous.

Avec l'obtention d'une labellisation charte de qualité « Plan Mercredi », notre projet se structure autour de 4 axes (complémentarité éducative, inclusion et accessibilité de tous les publics, inscription du projet sur le territoire, diversité et qualité des activités).

Dans une stratégie de requalification des offres périscolaires comme préalable à la coopération active entre enseignant-es et équipes d'animation, le Plan Mercredi et les PEdT ont permis des avancées qualitatives significatives du parcours de l'enfant sur la collectivité.

Droit aux vacances pour toutes et tous

Le droit aux vacances sur Malakoff c'est quoi ?

Dans un contexte socio-économique en tension, une partie de la population rencontre des difficultés d'accès aux départs en vacances. La ville de Malakoff se joint aux différents dispositifs d'aides pour proposer des séjours accessibles à toutes et à tous, en favorisant la rencontre des enfants provenant de milieux socio-culturels mixtes. Ce brassage favorise le vivre-ensemble, le respect et la tolérance.

**650 enfants
en séjour / an**
**13 classes
transplantées / an**



L'offre à Malakoff

Avec 4 centres de vacances, situés dans l'Yonne (Fulvy, Vaudeurs), en Charente-Maritime (La Tremblade) et en Haute-Savoie (Megève), la Municipalité organise des séjours de vacances et classes transplantées tout au long de l'année pour un public de 4 à 14 ans.



Depuis 2024, le service des centres de vacances propose de nouvelles formules permettant notamment de palier à la fermeture pour travaux du centre de vacances de Megève, mais aussi de répondre à des attentes spécifiques du public (principalement adolescent-es 11/14 ans). Une adaptation constante voit alors le jour, nourrie par un questionnement régulier et la prise en compte des demandes.

**Séjours en Centres
Mini-séjours
Séjours itinérants
Séjours vélo
Classes
transplantées
(montagne, mer,
campagne)**

A travers son offre, le service des centres de vacances privilégie la découverte du patrimoine, le dépassement de soi et l'autonomie.

Les dispositifs

. Les colos apprenantes

Financées par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, les colos apprenantes associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable.

Bénéficiaires en 2025 : 280 enfants, âgés de 4 à 14 ans

. Le pass colo

Acteurs majeurs des aides aux vacances, les Caisses d'Allocation Familiales se mobilisent chaque année pour permettre aux familles de découvrir de nouveaux horizons et de partager des moments privilégiés.

Bénéficiaires : foyers cumulant jusqu'à 4 000 € de revenus mensuels nets
Montant : entre 200 et 350 €, selon le quotient familial

**350 enfants
en séjours
d'été 2025**

Gouvernance

Le CEL a pour missions :

- Accompagner la mise en œuvre du PEdT et du Plan Mercredi
- Mettre en cohérence les actions menées par les différents acteurs et actrices de la communauté éducative de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les attentes des enfants et des adolescent.es
- Mener des réflexions, phosphorer et émettre des propositions nouvelles et innovantes en matière de politiques publiques éducatives municipales
- Organiser et piloter l'évaluation du PEdT et du Plan Mercredi

Composition :

- Maire
- Elu.es de la majorité municipale concerné-es par les champs de l'enfance et de l'adolescence
- Direction générale des services
- Directions municipales concernées par les champs de l'enfance et de l'adolescence
- Education Nationale
- Inspection académique ou ses représentant-es
- Directions d'écoles
- Principaux des collèges ou leurs représentant.es
- Représentant.es des parents d'élèves
- Représentant-es d'associations
- Représentant-es d'établissements culturels
- Partenaires institutionnels : CD 92, VSGP, CAF, SDJES, PMI, UNICEF



Le Conseil Educatif Local

Outil de gouvernance du PEdT et du Plan Mercredi

Le CEL est une instance municipale de réflexion et de concertation, en partenariat avec les acteurs et actrices de la communauté éducative.

Cette instance joue un rôle essentiel sur la coopération et la dynamique des acteurs et actrices de la communauté éducative.

Rencontres : A minima 3 fois par an

Formats : Comités de Pilotage, Comités Techniques, ateliers et groupes de travail thématiques, petits déjeuners thématiques, cafés débats, etc.

Pilotage : Direction de l'éducation

Méthode pour un projet dynamique

 <h3>ACCOMPAGNER</h3> <p>Programmer des rencontres régulières avec l'ensemble de la communauté éducative</p> <ul style="list-style-type: none">▪ COTEC▪ Ateliers, petits déjeuners thématiques▪ Animations familles <p>Définir un plan de formation pour les professionnel·les</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Alimentation durable▪ Inclusion▪ Santé mentale▪ Numérique	 <h3>EXPERIMENTER</h3> <p>Élargir l'offre ALSH et CDV et améliorer la qualité dans le cadre du Plan Mercredi</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Equipe d'animation projets▪ Projets transverses ALSH / Ecoles / Sports / CDV ... <p>Développer les passerelles</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Petite enfance / Education : crèche-PS, GS-CP▪ Education / Jeunesse : CM2-6^{ème}, 3^{ème}-lycée▪ Ecoles / ALSH / Associations et équipements culturels
 <h3>COOPERER</h3> <p>Partager en interne</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Echanges d'expériences et de pratiques▪ Création d'un outil numérique de communication et formation des professionnel·les à cet usage <p>Communiquer en externe</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Valorisation des activités à travers des actions de communication▪ Transparence des informations (supports numériques et papiers)	 <h3>AMENAGER</h3> <p>Partager et mutualiser les espaces intérieurs et extérieurs</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Dans les écoles et les ALSH▪ Dans les CDV <p>Repenser l'aménagement urbain</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Rues aux enfants▪ Cours oasis et végétalisation▪ Ville à hauteur d'enfants

Ce tableau est utilisé comme support de mise en œuvre du projet.

Il propose des actions opérationnelles répondant aux 4 orientations éducatives du PEdT.

Ces éléments feront par la suite le lien avec le processus d'évaluation en apportant des éléments d'observation concrets.

EVALUATION



Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire, son évaluation joue un rôle indispensable pour apprécier l'efficacité et l'impact de la démarche. L'évaluation repose sur un processus continu sur toute la durée du projet. Elle se traduira en 5 axes :

EVALUATION	CRITERES	INDICATEURS
COHERENCE ET PERTINENCE DU PROJET	Le projet répond-il aux enjeux éducatifs et sociaux du territoire ?	Prise en compte du diagnostic de territoire
	Les besoins des enfants, des adolescents.es et des familles ont-ils bien été pris en compte ?	Besoins primaires et fondamentaux Actions en réponses aux besoins
QUALITE DES PARTENARIATS ET DE LA GOUVERNANCE	Les partenaires sont-ils associés efficacement ?	Prise en compte des contraintes Diversité des partenaires
	La concertation est-elle régulière et constructive ?	Fréquence des concertations
		Taux de participation
		Qualités des échanges : multiplicité des formes, posture active
ACCESSIBILITE DES PUBLICS	Les dispositifs permettent-ils l'accès à tous les publics, sans distinction ?	Inclusion du public en situation de handicap / à besoins particuliers
		Mixité de genre
		Mixité socio-économique
	Des freins à la participation ont-ils été identifiés et levés ?	Contraintes financières
		Contraintes physiques
		Accès à l'information
QUALITE EDUCATIVE DES ACTIONS	Les actions respectent-elles les rythmes des enfants ?	Alternance temps d'activités / temps calmes / temps libres Durée des activités adaptée à l'âge
	Les actions permettent-elles l'acquisition ou le développement d'une compétence ?	Compétence comportementale, cognitive ou technique
IMPACT ET AMELIORATION CONTINUE	Quels sont les retours des enfants, des familles et des partenaires ?	Demandes de changement ou demandes d'évolution de l'existant ?
		Compétences développées par les enfants et adolescent.es ?
	Le projet est-il régulièrement réajusté ?	Retour des enfants et des familles
		Retour des professionnel.les et des partenaires Mise en application des suggestions apportées

NOTES

NOTES

NOTES

Ville de Malakoff 

